

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formations Sciences de l'homme et des sociétés

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Valery Laurand, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport réalisé en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation du champ

Le champ *Sciences de l'homme et des sociétés* a fait l'objet d'un découpage pour la présente évaluation dans une logique adoptée par les établissements de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Léonard de Vinci, qui a identifié les champs de formation à partir des grands domaines dessinés par la recherche menée dans les écoles doctorales (ED) de cette dernière. Il s'appuie sur les ED 5 (Sciences du langage, psychologie, cognition, éducation) et 6 (Humanités) et couvre les filières de l'unité de formation et de recherche (UFR) Arts et Sciences Humaines, du Centre d'Etudes de la Renaissance (CESR) et de l'UFR Lettres et Langues de l'Université François Rabelais de Tours.

Il regroupe 23 formations : 11 licences généralistes (*Philosophie, Musicologie, Arts, Langues étrangères appliquées* (LEA), *Sociologie, Sciences du langage, Lettres, langues, Lettres, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Psychologie, Histoire*) ; 5 licences professionnelles (*Journalisme, Management de l'information, Communication institutionnelle dans les organisations, Médiation scientifique et éducation à l'environnement, Développement des compétences et formation professionnelle*) et 7 mentions de master (*Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE), *Lettres, arts et humanités, Sciences historiques, Patrimoines-Ecrit-Matériel-Immatériel, Psychologie, Sociolinguistique et didactique des langues, Sciences humaines et épistémologie de l'action*).

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

Les objectifs scientifiques et professionnels des formations de ce champ sont en général bien ciblés et très clairement exposés (notamment la licence *Musicologie*, très claire dans ses attendus). On apprécie souvent une offre complète et cohérente (master *Sciences historiques*), regroupant à la fois des enseignements classiques solides (licences *Lettres, Philosophie*, même si parfois précisément ce classicisme l'emporte sur un renouvellement qui peut s'avérer nécessaire - comme dans la spécialité *Philosophie et pratiques* du master *Philosophie*), et plus originaux (licence *Lettres, langues*), adossés aux institutions locales (licence *Arts*), voire aux marchés locaux (licence professionnelle *Communication institutionnelle dans les organisations*). Les formations généralistes ne se donnent sans doute pas toujours les moyens pédagogiques d'atteindre des objectifs professionnels pourtant affichés et parfois ambitieux (licence *Musicologie*, master *Arts, Lettres humanités*), mais il faut souligner de manière générale une réflexion pertinente sur les objectifs poursuivis et, de ce point de vue, le dynamisme des licences professionnelles.

Si cette réflexion s'incarne généralement dans des mentions de licence dont le comité reconnaît la progressivité, la solidité et la cohérence (licences *Histoire, LEA, Lettres, Lettres, langues, LLCER, Sociologie, Sciences du langage*, licences professionnelles), à défaut parfois de la lisibilité de l'offre (licence *Philosophie*), on ne peut que regretter alors le cloisonnement apparent des spécialités de master au sein d'une même mention. Le découpage du champ a été opéré comme de l'extérieur et, de l'aveu même du dossier champ, pour préparer la campagne d'évaluation par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur - HCERES : ainsi, trop souvent, les mentions de master regroupent, au nom d'une communauté mal cernée ou qui ne s'imposait peut-être pas, des formations qui ont gardé leur autonomie lorsque des mutualisations pouvaient sembler s'imposer. C'est ainsi le cas des quatre spécialités du master *Sciences historiques*, presque indépendantes, le cas aussi de la mention *LLCE* (mais c'est assez classique en langues), ou de la mention *Sciences humaines et épistémologie de l'action*, tandis que les trois spécialités du master *Arts, Lettres, humanités* illustrent la juxtaposition qu'indique le nom de cette mention. La nouvelle nomenclature des masters amènera sans doute à des réorganisations plus fécondes.

Ce manque d'interactions au sein d'une même mention est d'autant plus étonnant que certaines entretiennent de fructueuses relations avec d'autres mentions (licence *Sociologie*) et que, d'une manière très générale, les formations du champ sont très bien insérées dans l'environnement scientifique régional et national, où la plupart justifient légitimement leur place par leur unicité dans la région (c'est le cas des disciplines « générales »), et où certaines se démarquent par leur originalité (licences *Lettres, langues, Musicologie* avec un parcours *Jazz et musiques actuelles*, unique en France, *Sciences*

du langage, par son attention aux pathologies du langage), voire même international (master *Patrimoines-Ecrit-Matériel-Immatériel*). On ne peut que se féliciter par ailleurs de l'excellente implantation dans l'environnement culturel et socio-économique des licences professionnelles, qui contribue à justifier leur notoriété (*Journalisme* notamment, puisque cette notoriété dépasse le cadre régional), mais également des partenariats noués - par la licence *Arts* par exemple, qui font, du coup, regretter l'isolement de ce point de vue de la licence *Philosophie*.

Ces partenariats pourraient cependant donner lieu à une plus grande intégration de professionnels au sein des équipes pédagogiques (licences *LLCER, Lettres, langues*). La structure de celles-ci (au-delà de la simple indication de leur composition) manque trop souvent de clarté, et l'on peut regretter l'absence quasi générale de renseignements plus précis sur leur fonctionnement effectif et les circuits de décision de ces équipes (par exemple, master *Psychologie* ou licence *Sociologie* où, par ailleurs, les étudiants ont majoritairement affaire à des vacataires et très peu aux professeurs des universités). Là encore, les licences professionnelles se démarquent par l'investissement (*Médiation scientifique et éducation à l'environnement* notamment) et/ou la réactivité (*Communication institutionnelle dans les organisations*).

Si les taux de réussite sont très satisfaisants (licences *Arts, Histoire, LEA, Lettres, Journalisme*), à l'exception notable des licences *Sciences du langage* et *Sociologie*, les taux d'abandon entre la première (L1) et deuxième (L2) années de licence sont parfois anormalement élevés (licences *Lettres, Philosophie, Sociologie*), pouvant aller jusqu'à plus de 50 %, malgré d'excellentes initiatives de certaines formations, conscientes du problème, envers les lycées (licence *Sociologie* notamment). Les licences généralistes préparent classiquement à une poursuite d'études vers un master (parmi lesquels le master *Psychologie* connaît un bon taux d'insertion professionnelle de ses diplômés) et, même si les licences *Management de l'information* et *Communication institutionnelle dans les organisations*, du fait sans doute de leur caractère assez généraliste connaissent un taux de poursuite d'études important, les licences professionnelles assurent une insertion professionnelle très convenable (licences *Journalisme* notamment, *Management de l'information*). Cependant, de manière générale, il faut souligner le manque d'outils mis à disposition des équipes pédagogiques par l'Université pour le suivi de cette insertion : les chiffres délivrés par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) sont souvent trop anciens et de plus lacunaires pour permettre un suivi des étudiants et un pilotage des mentions constructif.

Certaines licences intègrent de manière pertinente une préparation active à la recherche (licence *Arts* notamment, de manière plus inattendue mais judicieuse, la licence professionnelle *Journalisme*), ce dont devraient peut-être s'inspirer d'autres formations (licences *Philosophie, LEA*). De manière générale cependant, l'adossement aux équipes de recherche reste de qualité (et structurel - dans une grande qualité - pour le Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance), même si les liens des formations avec les équipes de recherches sont trop rarement formalisés, par delà le rattachement des enseignants-chercheurs à une unité qui est une question statutaire.

Du point de vue de la professionnalisation, l'Université a fait le choix de mutualiser un module transversal (MOBIL : module d'orientation, de bilan et d'insertion en licence). Cette initiative est diversement appréciée (elle n'apparaît pas suffisamment adaptée aux publics pour les licences *Histoire, Arts*, notamment, car trop générale et transversale) et, à la lecture des dossiers, on peut se poser la question de sa réelle valeur ajoutée. Les licences professionnelles, par les réseaux qu'elles ont constitués et les interventions de professionnels (licence *Journalisme* notamment), assurent de manière satisfaisante la préprofessionnalisation de leurs étudiants, même si l'on pourrait souhaiter plus d'ouverture à l'alternance (licences *Management de l'information, Médiation scientifique et éducation à l'environnement*). Assez classiquement, les formations générales peinent à ouvrir à leurs étudiants des perspectives concrètes de professionnalisation : c'est le cas des licences *Philosophie, Sciences du langage*, des masters *LLCER* et *Arts, Lettres, humanités* - dès lors, les réussites de certaines n'en sont que plus remarquables : spécialité *Sciences de l'éducation et de la formation* du master *Sciences humaines et épistémologie de l'action* (par l'alternance proposée et la formation continue), master *Sciences historiques* (interventions de professionnels dans trois des quatre spécialités), master *Sociolinguistique* (participation de professionnels, attention spécifique au projet professionnel des étudiants). On retrouve ces mêmes traits dans la politique des stages, trop souvent secondaires (et non valorisés) dans les formations générales (par exemple : licence *Musicologie, LLCER, Sociologie*) et sur lesquelles les informations manquent (en particulier les modalités concrètes de leurs validations), tandis que les terrains de stages pourraient être trouvés à travers des partenariats plus serrés des formations avec le monde socio-économique.

L'abandon, pour des raisons financières, des stages de réalisation à l'étranger, pourtant très formateurs, en licence *Journalisme*, s'il est compréhensible, constitue sans doute un frein à une formation pourtant ouverte à l'international (à la réserve près que cette ouverture semble limitée aux étudiants provenant du diplôme universitaire de technologie (DUT) de Tours). Beaucoup d'autres manifestent une même volonté d'ouverture mais butent notamment sur le manque de moyens des étudiants. C'est dommage, car beaucoup de conventions sont affichées, même si elles ne sont pas nécessairement actives (certaines manquent peut-être de pertinence - ce qui peut expliquer la demande des Relations Internationales de limiter le nombre de ces accords type ERASMUS). De manière assez logique (et néanmoins regrettable), les licences (générales et professionnelles hors *Journalisme*) souffrent d'un manque de mobilité étudiante (la mobilité sortante étant notablement supérieure à la mobilité entrante), à part les licences naturellement tournées vers l'international (licences *LEA, LLCER*). Les masters connaissent également un bilan en demi-teinte : on soulignera les réussites internationales de

certaines spécialités du master *LLCE (Allemand, Etudes ibériques et latino-américaines, Etudes italiennes)*, le niveau d'accueil d'étudiants étrangers du master *Arts, lettres et humanités*. Du point de vue de l'apprentissage des langues, il faut souligner le dynamisme du cursus franco-allemand dans la licence *Histoire* (malgré le peu d'étudiants qu'il rassemble) et dans le master *Sciences historiques*, mais regretter le manque de diversité des langues proposées à l'apprentissage (une seule langue vivante en Licence professionnelle *Communication institutionnelle dans les organisations*, et l'absence d'une offre en arabe et en chinois, langues fortement demandées, en licence *Lettres, langues*).

Le manque d'information sur l'orientation et l'insertion disponible pour les formations peut sans doute expliquer le manque de perspectives sur les dispositifs pertinents d'aide à la réussite : de fait, ils sont trop rares à aller plus loin (quand ils existent) qu'un tutorat dont on ne sait pas grand-chose des modalités. Cela peut entamer le taux de réussite (master *Sociolinguistique*, licence *LLCER*) alors même que certaines formations tirent leur épingle du jeu de manière tout à fait intéressante : licence *Sociologie, Histoire, Communication institutionnelle dans les organisations* (pour la qualité du suivi des étudiants en cursus et les dispositifs de remédiation), dispositif « diversité » en licence *Journalisme*. Du fait sans doute du cloisonnement des formations, trop peu de passerelles apparaissent dans les dossiers de présentation, aucune précision sur les modalités de réorientation des étudiants n'est donnée.

L'enseignement se délivre le plus généralement en présentiel - peu, comme déjà évoqué, ouvrent la formation à l'alternance, tandis qu'une seule formation (master *Sociolinguistique*) est ouverte en formation à distance, malgré la faiblesse des dispositifs techniques mis à disposition. L'utilisation dans les enseignements du numérique apparaît satisfaisante ou du moins n'attire pas de commentaires.

L'évaluation des étudiants non plus (sauf peut-être en master *Psychologie*, où les compétences verbales gagneraient à être plus évaluées), alors même qu'il est très clair que le suivi de l'acquisition des compétences (aucun outil ne semble exister, au niveau ni de l'établissement ni des formations) et, de manière générale, des étudiants diplômés, constitue un grave point aveugle de la politique de l'Université. Le pilotage des formations, pourtant essentiel, s'en ressent : trop de facteurs manquent pour qu'il soit opéré dans de bonnes conditions. Il importe ainsi que l'OVE fasse un effort significatif en vue de la collecte des données (et obtienne un taux de réponse satisfaisant). C'est nécessaire pour le pilotage de formations qui n'ont, individuellement, pas toujours les moyens ni techniques ni humains d'opérer ce recensement. On retrouve cette même carence dans l'évaluation par les étudiants des formations, malgré des enquêtes de l'observatoire, qui recueillent trop peu de réponses. De même, un effort significatif, toujours en vue de la possibilité d'un pilotage pertinent, devrait être produit pour instituer, dans chacune des formations, un conseil de perfectionnement conforme aux textes en vigueur (et comportant notamment des professionnels extérieurs et des représentants étudiants et d'anciens étudiants).

Points d'attention

Le comité a identifié cinq formations qui, à titres divers, se sont révélées plus problématiques que les autres.

La première concerne la licence *Lettres, langues*, par ailleurs tout à fait intéressante, mais qui ne comporte aucun enseignement littéraire, alors qu'en revanche elle comporte du droit. Il s'agit là peut-être d'une confusion (à dissiper dans l'intérêt des étudiants), puisque le dossier champ indique, en rattachement secondaire, une licence *Droit-Langues*.

Les deux formations suivantes montrent des dysfonctionnements dans leur pilotage, à un niveau plus important que les autres : il s'agit d'une part de la licence *Sociologie*, pour laquelle le comité attire l'attention sur les taux d'échec et d'abandon, l'absence de pilotage clairement défini et le déséquilibre, en licence, entre un nombre important de vacataires et la part que prennent, dans l'enseignement, les professeurs et d'autre part de la licence *Philosophie*, dont on peut regretter la complexité de l'offre de formation (et son manque de lisibilité, en particulier en ce qui concerne les « enseignements d'ouverture »), l'absence, dans le pilotage, de prise en compte du taux d'abandon, mais également de la pré-professionnalisation des étudiants.

Enfin, le comité s'est alerté sur la construction de la filière de psychologie (licence et master). En licence, le manque de formation à la méthodologie (et notamment aux techniques de l'entretien) lui a paru préjudiciable, tandis qu'il a observé un déséquilibre peu justifié, en troisième année, entre les enseignements classiques d'une licence de psychologie et l'enseignement en neurosciences. La même chose pourrait être dite de la seconde année de master recherche (M2R), pour laquelle le comité s'est demandé si la désaffection des étudiants de ce cursus n'était pas liée à un déséquilibre similaire, tandis qu'il a regretté l'absence de données sur le devenir d'un grand nombre d'étudiants diplômés de licence qui ne poursuit pas en master à Tours.

Avis sur la cohérence globale du champ

Le champ *Sciences de l'Homme et des sociétés* a fait l'objet d'un découpage opéré sous la pression des circonstances pour faire preuve d'une cohérence intrinsèque : des formations comme la licence *Lettres, langues* (ou *Droit-Langues*?) ou le parcours recherche du master *Psychologie* (du fait de la proportion des neurosciences) n'y ont qu'une place à la marge. Les autres formations, souvent de qualité et très bien intégrées au tissu local, souffrent cependant d'un manque certain de relations internes au champ : des mutualisations seraient possibles et même souhaitables, et dynamiseraient le champ par une interdisciplinarité en l'état trop absente. Par ailleurs, les formations de licence montrent plus de dynamisme et d'originalité (et parmi elles, il faut souligner la très bonne réussite des licences professionnelles) que celles de master (hors le master *Patrimoines-Ecrit-Matériel-Immatériel* porté par le CESR), malgré un pilotage souvent peu clair et trop peu soutenu par un suivi opérationnel et institutionnel des étudiants ; les formations ne peuvent qu'en souffrir, dans leur stratégie d'ouverture (locale, internationale) et de suivi des étudiants.

Recommandations :

Le décroisement des formations de master passerait sans doute par une intensification de l'interdisciplinarité dès la licence, et par un adossement à la recherche plus précisément établi (par une intervention plus nette, par exemple, des équipes de recherche dans la formation). Cela passe aussi par des moyens plus conséquents donnés au pilotage des formations : il s'agit là d'une nécessité prioritaire. Ainsi conviendrait-il de donner aux formations des chiffres précis, à jour et utilisables sur le devenir des diplômés, l'origine des étudiants et l'évaluation par ces étudiants des formations. Cela rendrait possible un pilotage plus précis par des équipes pédagogiques mieux formalisées, qui devraient s'appuyer par ailleurs sur des conseils de perfectionnement ouverts au monde socio-économique et culturel, et où les représentants étudiants et d'anciens étudiants pourraient prendre part aux réflexions.

Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

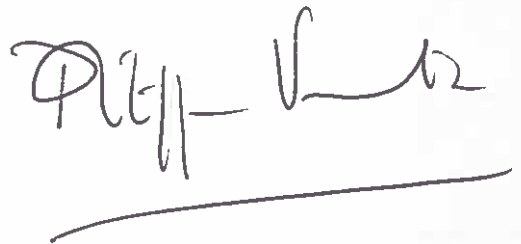
Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix



Evaluation externe des formations par le HCERES

Analyse des rapports d'expertise du HCERES

Champs de formation

Chacun des documents d'auto-évaluation des champs de l'Université de Tours explique que ceux-ci n'ont pas été mis en œuvre de façon complète, compte-tenu d'un calendrier défavorable. En effet, la COMUE Léonard de Vinci a été mise en œuvre au début du processus d'autoévaluation et, quelques temps plus tard, alors que l'équipe présidentielle actuelle prenait ses fonctions, il a été décidé que l'établissement sortirait de cette COMUE. Les champs se sont alors constitués autour des écoles doctorales communes aux différents établissements et ont seulement permis de classer les formations dans chacun des champs, avec un certain nombre de critères et de visées stratégiques précisées dans les documents. Aucun service ou moyen dédiés n'ont été envisagés pour accompagner l'organisation par champs.

Dans ce contexte, il semble délicat de reprocher à l'établissement le caractère artificiel des champs de formation quand – jusqu'à la mise en place de la procédure d'évaluation par le HCERES - il n'avait jamais été demandé aux établissements de fonctionner de cette manière.

Par ailleurs, malgré une rédaction similaire de chacun des dossiers *Champs de formation*, le retour des experts varie considérablement d'un dossier à l'autre. Ainsi, le dossier STUV contient de vives critiques tandis que le dossier Sciences et ingénierie, pourtant semblable, est évalué de manière plus positive.

L'analyse des experts semble déplorer le caractère lacunaire des dossiers. Pourtant, les documents de cadrage établis par le HCERES ne mentionnaient pas la nécessité de compléter les dossiers champs de formation par des données chiffrées ou par des annexes. Ces dossiers devaient accompagner les dossiers d'évaluation des formations et non être traités indépendamment. Les dossiers déposés par l'université de Tours sont en conformité avec les documents de cadrage du HCERES. Concernant le dossier STUV, il semble par ailleurs que les experts n'aient pas reçu l'ensemble des documents. En effet, les formations de « santé » (rassemblant la médecine, la maïeutique et la pharmacie) sont commentées alors que les formations LMD (appellations figurant dans le dossier) ne le sont pas. On peut en déduire que les experts ont eu connaissance des dossiers d'autoévaluation des formations de « santé » mais qu'en est-il des dossiers d'autoévaluation des

formations de licence, licence professionnelle et master ? Cette absence de référence à la partie LMD est, de fait, préjudiciable à l'évaluation du champ.

Ces dossiers contiennent bien évidemment de nombreuses critiques constructives dont il serait souhaitable de tenir compte dans le cadre de la politique qualité des formations développée à l'université de Tours.

En vue d'une amélioration continue de ses formations, il semble que l'université devra orienter ses actions sur les aspects suivants :

- Fournir aux équipes pédagogiques de meilleurs outils de pilotage des formations.
- Poursuivre les efforts de développement et d'appropriation par les enseignants des dispositifs d'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants.
- Poursuivre la démarche d'autoévaluation organisée par l'université pour toutes les formations en s'appuyant sur l'existant (dispositifs d'évaluation, équipes pédagogiques, conseils de perfectionnement...).
- Poursuivre la mise en place des conseils de perfectionnement (à l'échelle des mentions en master et également dans les filières santé) et s'assurer de leur fonctionnement.
- Mettre en place de manière systématique (et notamment en licence) des enquêtes sur le devenir des sortants de l'établissement diplômés ou non et veiller à augmenter la participation des étudiants ou anciens étudiants aux différentes enquêtes qui leur sont proposées (insertion et évaluation des formations et des enseignements)
- Mettre à jour les fiches RNCP
- Identifier les formations particulièrement en difficultés et accompagner les équipes dans une autoévaluation plus poussée se concrétisant par un plan d'actions et un suivi de la mise en œuvre de ce plan d'action (dans la mesure où ces difficultés ne sont pas corrigées dans la nouvelle offre de formation). Les dossiers Champs permettent d'ores et déjà d'identifier plusieurs formations même s'il conviendra de s'appuyer sur les dossiers par mention pour aller plus loin dans l'analyse.

L'Université de Tours veillera à prendre en compte ces critiques constructives dans l'élaboration et la mise en œuvre de la nouvelle offre de formation.